

APPEL D'OFFRE EVALUATION AOI

Etude d'effet et d'impact d'un projet de prévention et de contrôle des infections sur 3 sites pilotes au Laos et 3 sites pilotes à Madagascar

Dans le cadre du projet d'appui au développement intégré de la santé orale, prévention et contrôle des infections au Laos et à Madagascar (phase 3) cofinancé par l'AFD (2021-2024)

1- L'action, les acteurs et actrices impliqués

L'AOI est une ONG de développement reconnue d'utilité publique qui contribue à améliorer la santé des populations défavorisées. Créée en 1983, le positionnement est d'accompagner les acteurs et actrices de la santé et de faciliter l'élaboration, l'application et l'évaluation de stratégies innovantes en santé publique. Aujourd'hui, l'AOI est reconnue dans les domaines de la formation, de la prévention et du contrôle des infections (PCI), de l'accès aux soins et de la capitalisation d'expérience. Elle s'appuie sur des réseaux internationaux de compétences et de partenaires techniques et financiers (universités, institutions, ONG, entreprises...) ainsi que des expériences acquises sur le terrain dans différents contextes (Haïti, Afrique francophone, Asie du Sud-est).

L'AOI travaille à réduire l'écart entre les stratégies nationales et/ou internationales et leur application concrète sur le terrain. Réduire cet écart passe par la compréhension de la réalité du terrain, la recherche constante avec les partenaires de solutions viables et adaptées pour améliorer l'accès aux soins des populations.

Engagée depuis 2010 au Laos et à Madagascar, l'AOI accompagne les partenaires nationaux (ministères, associations, hôpitaux, universités, entreprises, etc.) à identifier les besoins et soutenir leurs projets. Plusieurs axes stratégiques sont développés avec les partenaires dans le but d'améliorer et de renforcer leurs compétences :

- Promotion de la santé par l'accès au dentifrice fluoré ainsi qu'au sel iodé fluoré à Madagascar,
- Amélioration de la PCI par l'appui aux programmes nationaux, à la formation dans les universités de santé, aux hôpitaux et centres de santé dans le cadre de projets pilotes visant à favoriser le passage à l'échelle et le développement d'outils de formation,
- Amélioration de la formation des cadres et des personnels de santé, mais également des équipes enseignantes et étudiantes dans les universités ainsi que des formatrices et formateurs au niveau national. L'objectif est de contribuer à l'application de pratique de qualité dans l'exercice quotidien et de leur diffusion,
- Capitalisation des expériences de terrain en analysant les réussites, les points de vigilance et d'amélioration, les difficultés et les échecs et favoriser l'initiative de nouveaux projets. Ce volet prend notamment la forme de publications (livres, articles scientifiques, vidéos), d'interventions lors de Congrès, de voyages d'études ainsi que le renforcement du réseau d'acteurs et actrices de la santé (OMS, universités, ONG, associations professionnelles, entreprises, etc).

L'AOI a appuyé un projet au Cambodge cofinancé par l'AFD entre 2000 et 2015 : les résultats satisfaisants obtenus en matière de sécurité des soins et de renforcement des capacités ont motivé l'élaboration d'un projet avec une approche similaire entre le Laos et Madagascar. Par ailleurs, une mutualisation d'expériences et d'échanges de pratiques avait été mise en place entre le Cambodge, le Laos et Madagascar (stérilisation centrale, formation enseignant.es et étudiant.es dans les facultés de Vientiane et Phnom Penh). Sur cette base, suite à la première phase (2013 - 2017) et la seconde phase (2017-2021), une troisième phase de projet (2021-2024) a été mise en place et cofinancée par l'AFD. Le volet PCI du projet de cette troisième phase fait l'objet de cette évaluation.

L'objectif global de l'action est d'améliorer la santé générale de la population au Laos et à Madagascar. Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ OS1 Améliorer le programme intégré de promotion de la santé
- ✓ OS2 Améliorer la prévention et le contrôle des infections (PCI)
- ✓ OS3 Renforcer la capacité d'associations professionnelles

Le projet par son approche transversale entre les deux pays permet des synergies et de capitaliser sur les pratiques en fonction des disparités notamment géographiques, démographiques et organisationnelles dans les pays d'intervention.

Budget global de cette troisième phase du projet : 1 490 000€ (sources de financement : AFD 819.500 € (55%) - ressources privées 670.500€ (45%).

2- L'évaluation souhaitée (Détails cf. Termes de Référence)

a. Objectifs

L'évaluation externe a été prévue dès le montage de la troisième phase de projet. Elle est inscrite dans la convention signée avec l'AFD. L'étude portera sur l'amélioration de la PCI dans des hôpitaux pilotes (OS2).

Les projets appuyés par l'AOI s'inscrivent dans un contexte de santé globale. La prévention et le contrôle des infections concernent l'ensemble du système de santé. L'étude analysera un ensemble d'éléments clés du projet d'appui, notamment la logique d'intervention pour soutenir l'amélioration de la PCI dans des hôpitaux/CSB appuyés, afin de pouvoir s'interroger sur les facteurs de transition et de dégager des éléments de perspective pour un passage à l'échelle.

Au Laos et à Madagascar, la plupart des formations sanitaires connaissent une situation difficile voire dangereuse en termes de PCI. Cette étude a lieu avec un recul de plus de 15 ans de travail de terrain au Laos et à Madagascar. Elle est réalisée à la fin de phase 3 du projet d'appui au développement intégré de la santé orale, de la prévention et du contrôle des infections - phase 3 » cofinancée par l'AFD.

Au Laos, l'amélioration de la PCI a été entreprise avec les directions et personnels de santé de trois hôpitaux pilotes du district à Vientiane lors de la seconde phase du projet : Naxaitong, Xaythani et Hatxaifong. Ces 3 hôpitaux feront l'objet de l'étude. A Madagascar, la phase 3 a permis de poursuivre l'appui de 30 CSB ou CHR. 3 des CSB seront sélectionnés pour la réalisation de l'étude.

Cette étude a pour objectif d'analyser les mécanismes de production des effets (changements) et de l'impact dans 3 hôpitaux du district de Vientiane pilote au Laos et de 3 Centres de santé de base pilotes à Madagascar.

- Effets : Amélioration des pratiques en PCI dans les formations sanitaires sélectionnées.
- Impact : Contribution à l'application d'une stratégie nationale en Prévention et Contrôle des Infections

L'étude devra fournir des éléments de compréhension sur l'amélioration effective des pratiques en PCI dans les formations sanitaires sélectionnées. Cela pour notamment permettre d'analyser les freins, menaces et opportunités du projet et d'avoir des éléments probants et contributifs à l'application de la PCI au niveau national voir dans d'autres contextes. L'étude devra fournir une analyse des différentes étapes mise en place dans 3 sites pilotes modèles au Laos et à Madagascar et une analyse de la viabilité et de l'ancrage au niveau de ces derniers, notamment avec les différents partenaires nationaux.

Les enjeux de l'étude sont d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse dans le cadre d'une demande de cofinancement auprès de l'AFD et d'être en mesure de dégager des éléments à prendre en compte pour un passage à l'échelle.

b. Questionnement

Question évaluative principale : Dans quelle mesure la logique d'intervention a permis une amélioration quotidienne des pratiques en matière de PCI dans les hôpitaux/CSB ?

1. Analyse des étapes
2. Analyse de la viabilité et de l'ancrage au niveau des 3 sites pilotes de chaque pays
 - Au niveau des hôpitaux/CSB
 - Impact inter-hôpitaux et sur la formation initiale

3. Analyse du partenariat
4. Quelles sont les perspectives pour un passage à l'échelle ?
5. Questionnements transversaux : genre et environnement

c. Eléments de déroulement

- Phase exploratoire, cadrage de l'évaluation (dont réunion et note de cadrage)
- Phase d'approfondissement (dont missions de terrain au Laos et à Madagascar : entretiens semi-directifs individuels et/ou collectifs, étude de cas). Le travail de terrain s'ancre dans une démarche compréhensive, mobilisant principalement une méthodologie qualitative. En plus, une méthodologie par étude de cas est envisagée pour approfondir les questions relatives à la prévention et au contrôle des infections dans les formations sanitaires
- Restitutions à chaud sur place en fin de missions, rédaction de rapports (provisoire puis final, et synthèse), restitution provisoire puis finale élargie

Un comité d'évaluation suivra le travail d'évaluation tout au long du processus. Il interviendra notamment sur le contenu de la note de cadrage et le rapport provisoire. Les membres du comité d'évaluation contribueront à la préparation du cadrage. Ils et elles participeront aux restitutions provisoires et définitives (présentiel ou à distance).

d. Expertise externe recherchée

Un.e consultant.e international.e est recherché.e. Il/Elle pourra éventuellement s'appuyer sur une équipe de consultant.e-s nationaux s'il/elle le juge nécessaire, et dans la limite de l'enveloppe budgétaire proposée. Les expertises recherchées dans l'équipe d'évaluation sont :

- planification/évaluation de projets de développement,
- santé publique (approche globale de la santé, connaissances des systèmes de santé, connaissances en PCI),
- connaissance des pays en développement, idéalement de Madagascar et/ou du Laos,
- capacités pédagogiques, relationnelles, d'analyse et de rédaction,
- langues : français indispensable, anglais souhaitable

e. Budget

Le budget prévisionnel pour l'évaluation est de 35.000 € TTC maximum.

Ce budget comprend :

- les honoraires / jour du/de la/des consultant.es,
- les per diem en France et en missions,
- les frais de déplacement internationaux
- les frais des déplacements dans les pays sont à la charge de l'AOI
- les frais des déplacements en France sont à la charge du/de la consultant.e et à inclure dans l'offre financière
- les frais éventuels de traduction pour d'éventuels échanges sur le terrain sont à la charge de l'AOI
- les frais de communication et de secrétariat
- les frais de visa et éventuels frais d'assurance
- les éventuels imprévus, d'un montant maximum de 5 % des coûts directs.

Il est demandé aux consultant.es de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC, en tenant compte de ces éléments.

f. Calendrier prévisionnel de l'évaluation

Avril 2024

Diffusion de l'appel d'Offres

Réception des Offres

Sélection des consultant.es

Mai 2024

Réception de la note de cadrage

Réunion de cadrage

Finalisation du calendrier

Juin – Octobre 2024

Conduite de l'évaluation

15/09 remise d'une note d'étape et de premières recommandations

Novembre 2024

Restitution provisoire

Décembre 2024 - mars 2025

Restitution finale

Il est demandé aux consultant.es de faire dans leur offre une proposition de calendrier détaillé pour l'étude, en tenant compte de ces éléments et des éléments donnés dans les Termes de références.

3- Information sur l'appel d'offres restreint

Cet appel d'offres est **destiné à sélectionner les consultant.es pour l'évaluation**. Il vous est demandé de rédiger votre offre technique et financière en une dizaine de pages hors calendrier, budget et CV. Le budget devra être par ailleurs présenté TTC, TVA incluse.

La proposition devra présenter :

- Votre compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références : la problématique devra être développée et vous devrez formuler et organiser les axes et questionnement de l'évaluation en fonction de votre compréhension de ses enjeux et objectifs, que vous aurez exposés par ailleurs.
- La présentation approfondie de la méthodologie que vous proposez pour répondre aux objectifs de l'évaluation, tels que vous les concevez.
- La présentation détaillée du déroulement de l'évaluation, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation et entre les différents consultant.e-s (si un binôme ou équipe est proposé), le calendrier et le budget.
- Le CV du/des consultant.es mobilisé.es (en précisant qui sera responsable de mission), et éventuellement les références du bureau d'études.

La **date limite de réception des offres par e-mail est le Jeudi 25 avril 2024 à 12h.**

Les offres de service seront analysées en fonction des critères suivants :

- Le/Les consultant.es proposé.es : profil et expérience, cohérence et complémentarité de l'équipe dans son ensemble (si un binôme ou équipe est proposé), par rapport aux compétences recherchées mentionnées dans les termes de référence.
- La proposition technique et financière, ce qui comprend :
- La compréhension des termes de référence : analyse des termes de référence, des enjeux et des objectifs de l'évaluation
- Les aspects qu'il est proposé d'aborder en termes d'axes de questionnement pour l'évaluation
- Méthodologie de l'évaluation : clarté et pertinence, déroulement, dimension participative
- Budget et calendrier prévisionnel

Des entretiens de sélection pourront avoir lieu à distance **le mardi 30 avril 2024** (Zoom). Nous vous demandons dans votre réponse à cet appel d'offres de bien vouloir indiquer vos disponibilités ce jour-là.

Si elle est retenue, votre offre méthodologique et financière sera considérée comme un engagement, tant qualitatif que quantitatif, pour la réalisation de l'évaluation. Au démarrage de l'évaluation, une phase de préparation et de cadrage permettra de préciser le champ, le questionnement, l'organisation et la méthodologie de l'évaluation, sur la base des termes de référence, de votre offre de service, de vos premiers contacts avec AOI et de vos premières lectures.

Tous les e-mails relatifs à cet appel d'offres sont à envoyer à l'adresse suivante : thierry.marsais@aoi-fr.org avec copie à aoicontact@aoi-fr.org.